

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démarrage des travaux de réaménagement de l'Anse Canot

LE GOSIER, 8 AOÛT 2019 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe que les travaux de réaménagement de l'Anse Canot vont débuter à compter du 12 août 2019 et se poursuivront pour une durée de 6 mois.

Ce projet de d'aménagement a été mené dans la concertation depuis juillet 2018 avec les personnes concernées : riverains, pêcheurs, nageurs. Il permettra de pallier les difficultés de circulation liées à l'exiguïté des voies d'accès et de donner un nouveau visage beaucoup plus moderne au site avec un accent porté sur l'embellissement et les usages pour mettre en valeur la vue sur le lagon.

Les travaux débuteront par l'enfouissement des réseaux électriques et télécom qui impacteront la circulation dans la zone de l'Anse Canot :

- **le stationnement des véhicules légers et des poids lourds sera interdit de part et d'autre de la chaussée** pendant la durée des travaux à l'impasse de l'Anse Canot, à la rue Félix Eboué. Seuls les véhicules du chantier seront autorisés à stationner sur toute la zone des travaux ;
- des places de stationnement seront réservées au chantier sur le boulevard Amédée Clara, à l'intersection de la rue Félix Eboué et de l'impasse Anse Canot.

Il est demandé à toute personne empruntant la rue Félix Eboué et ses abords de faire preuve de la plus grande prudence.

Tout manquement aux dispositions de l'arrêté n° 2019 - 1124 donnera lieu à des poursuites conformément aux lois en vigueur.